

Quelques ressources sur la question

Source : université de Münster, Allemagne ;

http://www.uni-muenster.de/Romanistik/Lacouriere/Defense_langue_francaise.htm

[Le ministère français de la Culture et de la Francophonie](#)

[Le Haut Conseil de la Francophonie : bienvenue](#)

Le Haut conseil de la francophonie a pour mission de préciser le rôle de la francophonie et de la langue française dans le monde moderne. Il rassemble les données et confronte les expériences, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la communication, de la science et des techniques nouvelles. Il distingue les enjeux et les urgences et propose des perspectives d'avenir. Chaque année, il établit un rapport sur l'état de la francophonie.

[Agence de la Francophonie](#)

Historique et perspectives d'avenir : créée en 1970, sous l'impulsion de trois chefs d'État africains, l'Agence, qui regroupait à l'origine 21 États francophones, compte aujourd'hui 47 États et gouvernements membres. Instrument de coopération multilatérale née d'un idéal, celui de créer une communauté qui fasse entendre sa voix dans le concert des nations, elle participe aujourd'hui à l'avènement d'un Secrétariat général de la Francophonie.

[Fonds Francophone des inforoutes \(dossier de candidature\)](#)

Le Fonds Francophone des Inforoutes auquel participent 13 États et Gouvernements ayant le français en partage (Bénin, Cameroun, Canada, Canada-Québec, Canada-Nouveau Brunswick, Communauté Française de Belgique, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Liban, Monaco, Suisse, Sénégal), a été mis en place le 3 juin 98, tel que décidé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la Francophonie réunis à Hanoi en novembre 1997.

Ce Fonds s'inscrit dans les perspectives tracées par la Conférence des Ministres chargés des Inforoutes (Montréal, mai 1997) au cours de laquelle plusieurs axes prioritaires ont été retenus pour assurer une action francophone concertée en matière d'inforoutes : Démocratiser l'accès aux inforoutes ; Développer l'aire d'éducation, de formation et de recherche ; Renforcer l'aire de création et de circulation des contenus ; Promouvoir une aire de développement économique et social ; Etablir une vigie francophone ; Sensibiliser les jeunes, les producteurs et les investisseurs ; Assurer une présence concertée des Francophones dans les instances internationales chargées du développement des inforoutes. Ce Fonds est destiné au financement de projets multilatéraux favorisant en particulier le partenariat entre le Nord et le Sud.

[Avenir de la langue française \(France\)](#)

Lutter pour la langue française, c'est la raison d'être de l'association.

[Centre international pour le développement de l'inforoute en français \[CIDIF\] \(Canada\)](#)

Établi au Nouveau-Brunswick (Canada), le Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF) est un organisme à but non lucratif chargé de consolider la

présence francophone sur l'inforoute. Le CIDIF concentre son action sur les enjeux du développement de la société de l'information en Francophonie. Il offre un centre de ressources aux individus et aux organismes qui veulent contribuer à l'essor de l'Internet et des technologies connexes dans l'espace francophone.

[Délégation à la langue française \(Suisse\)](#)

Un pôle scientifique de réflexion sur la langue française en Suisse.

[DGLF: La Délégation générale à la langue française \(France\)](#)

La Délégation générale à la langue française a pour mission de veiller à la promotion et à l'emploi du français sur le territoire national, de favoriser son utilisation comme langue de communication internationale et de développer le plurilinguisme, garant de la diversité culturelle.

[Ministère de la Culture et des Communications -Québec](#)

Le ministère de la Culture et des Communications a pour mission de favoriser l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture et des communications au Québec dans le respect des valeurs de la société québécoise, francophone et pluraliste. Il assure l'harmonisation de l'ensemble des activités du gouvernement, des ministères et des organismes publics en matière de culture, ainsi que la coordination gouvernementale des politiques en matière de communications.

[Bienvenue à l'Office de la langue française \(Québec\)](#)

Voit à l'implantation et au maintien du français dans les milieux de travail et des affaires de même que dans l'administration et, d'autre part, à définir et conduire la politique québécoise en matière de linguistique et de terminologie. De plus, à la suite de l'adoption de la loi 86 modifiant la Charte de la langue française en 1993, l'Office s'est vu confier les questions relatives au défaut du respect des dispositions de celle-ci.

[Langue - Secrétariat à la politique linguistique \(Québec\)](#)

Secrétariat à la politique linguistique : a pour mission d'assister le sous-ministre associé dans l'exercice de son mandat qui est de : coordonner l'application de la politique linguistique québécoise et la mise en oeuvre des mesures qui en découlent; conseiller la ministre et, à sa demande, intervenir dans les dossiers qu'elle lui confie; réaliser les interventions nécessaires afin d'assurer la cohérence entre les actions des organismes d'application de la Charte de la langue française et les politiques et directives ministérielles; coordonner la conduite de travaux relatifs aux projets de modifications législatives ou réglementaires en matière de langue; soutenir le comité interministériel responsable de coordonner l'action de l'Administration en regard de l'emploi et de la promotion de la langue française et en assurer le suivi; assister les organismes créés en vertu de la Charte de la langue française dans leurs rapports avec les ministères et les organismes du gouvernement; soutenir les ministères et les organismes dans la mise en oeuvre de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration.